Édito du Président fédéral

La nouvelle équipe fédérale a été désignée le 20 mars demier par les délégués des 44 AAPPMA du département. Elle s'est constituée et présentée aux votes de l'assemblée générale autour d'un projet de développement durable de la pêche de loisir en Meuse et dans la Région Grand Est.

Ce nouveau conseil d'administration, que j'aurai l'honneur de présider pour un troisième mandat consécutif, aura bien entendu à cœur de défendre les intérêts des pêcheurs et des milieux aquatiques. Mais il œuvrera aussi et surtout en faveur de l'évolution de leurs pratiques et de leur image pour une meilleure perception et intégration de leur activité et de leur action environnementale par la société d'aujourd'hui.

Les ouvertures 2022 de la pêche en 1ère et 2ème catégorie étaient attendues. L'engouement des pêcheurs pour retrouver leurs terrains de jeu a été flagrant au regard de la forte activité enregistrée sur le site de vente des cartes de pêche www.cartepeche.fr. Après ces périodes passées de frustration liées à la crise sanitaire et la grippe aviaire, il était temps pour chacun de pouvoir rejoindre enfin les berges de sa rivière et/ou de son plan d'eau favori(s)...

Au nom de l'ensemble de l'équipe fédérale, je vous souhaite une bonne saison halieutique 2022!

Le Président fédéral Eric RIBET



Composition du nouveau Conseil d'Administration fédéral :

Président : Éric RIBET

1^{er} Vice-Président : Yves OMHOVERE 2^{ème} Vice-Président : Jean-Loup PRÉVOT

Trésorier : Dominique AUBRY

Trésorier adjoint : Jean-François PETITPAS

Secrétaire : Ghislaine CHATTÉ

Membres: Patrick BARGIBANT, Ingrid BAROTTE,
Denis BAZARD, Hervé CHAUMONT,
Sylvain DOS SANTOS, Pascal ENCELLE,
James MOUILLET, Stéphane NIEDER,

Guy PAQUIN

Suivi thermique des petits cours d'eau meusiens

Dans le contexte de changements climatiques que nous connaissons ces dernières années, la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique se questionne sur la gestion piscicole à mener à l'avenir dans les rivières salmonicoles du département. Les assecs des cours d'eau et les mortalités piscicoles se multipliant d'année en année, un suivi thermique, en partenariat avec l'Union de Bassin Rhin Meuse (UBRM) a été mis en place sur une quarantaine de petits cours d'eau salmonicoles du département de la Meuse dont le gabarit est adapté à la pratique de la pêche de loisir. Ainsi, ce sont 150 sondes qui relèveront la température de l'eau toutes les heures

pendant 3 ans. Les données, une fois exploitées permettront de proposer des mesures de gestion adaptées en fonction notamment de l'évolution du facteur thermique.

Ainsi, si au cours de vos parties de pêche vous découvrez une de nos sondes (protégée dans un morceau de tube PVC de 10 cm de long et de 5 cm de diamètre), merci de bien vouloir laisser cette dernière en place. La prendre vous



sera inutile et nous perdrions une quantité importante de données utiles pour l'avenir de nos rivières. Nous comptons sur votre civisme...

Inauguration du réseau départemental des ENS aménagés pour accueillir du public

Le vendredi 29 avril à l'étang de Perroi à Herméville-en-Woëvre s'est déroulée une double inauguration, organisée conjointement par le Conseil Départemental de la Meuse et la Fédération de Pêche. Ainsi, ce fut l'occasion de découvrir le nouveau réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) aménagés, qui se compose actuellement de 5 sites (étang des Bercettes, marais de Chaumont, marais de Pagny, pelouse calcaire Les Roches et l'étang de Perroi) et qui a vocation à se développer.

Ces sites précurseurs, gérés respectivement par la Communauté de Communes Argonne-Meuse, le Département de la Meuse, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (2 sites) et la Fédération de Pêche sont aménagés et disposent maintenant d'une communication harmonisée composée :

- * d'un totem "ENS" à l'entrée du site
- * d'une signalétique d'intérêt local sur les routes départementales
- * d'une fiche descriptive accessible sur le site $\underline{\text{www.meuse.fr}}$

Ils sont accessibles au public toute l'année ou à certaines périodes comme pour l'étang fédéral de Perroi (infos sur www.peche55.fr).

Ce demier s'étend sur une superficie totale de 40 hectares, avec comme principaux habitats naturels plus de 30 Ha d'étendues d'eau, de nombreuses roselières et des prairies humides. Cette mosaïque de milieux aux fonctions écologiques diverses permet d'accueillir de nombreuses espèces faunistiques

et floristiques remarquables.

Un tout nouveau sentier pédagogique de près de 900 mètres permet maintenant de découvrir le site à travers 14 panneaux pédagogiques et ludiques ainsi que de nombreux équipements (platelage, observatoire omithologique, palissade) pour s'imprégner de son ambiance sauvage.

Pas de Carte de pêche Personne majeure - Offre d'automne en Meuse cette année!

Les raisons de la non vente de la Carte offre d'Automne « personne majeure » en Meuse en 2022 mises en avant par le Conseil d'Administration sont :

- * sa période de validité, qui initialement débutait en octobre, est maintenant valable du 1^{er} septembre au 31 décembre.
- le fait qu'un titulaire de cette carte soit considéré comme un membre actif à part entière avec les mêmes droits alors qu'il ne cotise que pour 4 mois.



Ma faMeuse idée, inauguration des projets pêche

Ma faMeuse idée était le premier budget participatif proposé aux meusiens fin 2020. Avec plus de 500 idées déposées dans tous les domaines, ce sont 159 projets qui ont été retenus et soumis aux votes. Les meusiens par leur vote ont désigné 38 lauréats qui se sont vu attribuer un total d'un million d'euros pour réaliser leurs idées. Deux Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique avaient candidaté, « l'Étoile de Montmédy » pour de nouveaux équipements aux ballastières de Damvillers et « le Goujons Lérouvillois » pour la création de pontons pour handicapés afin de faciliter l'accès à la pêche à tous.

Ce fut un véritable succès, les deux projets ont remporté les suffrages des votants et se sont vu attribuer respectivement 50 000 € et 11 698 € afin de transformer leurs vœux en réalité.

Ainsi l'AAPPMA « L'Étoile de Montmédy » a pu développer l'accueil touristique sur son site des ballastières de Damvillers en proposant aux visiteurs des structures adaptées de types toilettes sèches, tables de pique-nique sous abri et barbecues, le tout dans des matériaux respectueux de l'environnement et des installations légères adaptées aux personnes à mobilité réduite.

L'inauguration s'est déroulée le vendredi 25 mars dernier, en présence des élus qui ont pu constater la bonne réalisation des aménagements sur ce magnifique site des ballastières.



Pour l'AAPPMA « le Goujon Lérouvillois », le projet portait sur la création de pontons normalisés afin de permettre aux personnes en situation de handicap de

> pouvoir pratiquer la pêche en toute sécurité. Les espaces de pêche réalisés depuis aux normes en vigueur avec un parking réservé et une signalétique adaptée ont été inaugurés par les élus ce samedi 7

> Félicitations à ces équipes de bénévoles qui ont su mettre en avant leurs idées pour promouvoir l'attractivité du département meusien.

> Pour 2022, l'opération est relancée par le Conseil Départemental et de nombreux projets des structures associatives de la pêche voient le jour. A partir du 1^{er} octobre, vous pourrez voter pour eux... mais nous ne manquerons pas de vous le rappeler.



« Passionnément Pêche », un slogan qui véhicule la véritable passion que devient rapidement la pêche pour nombre de nouveaux adeptes!



Saisie de matériel de pêche...

Le 1^{er} mars dernier, les gendarmes du PSIG de BAR-LE-DUC constataient que deux pêcheurs étaient en action sur le canal de la Marne au Rhin. Problème : les intéressés pêchaient aux leurres en période de fermeture du brochet et de nuit. Ils ont été verbalisés et l'ensemble du matériel utilisé, deux cannes et leurs moulinets, une règle de mesure, quatre boîtes de matériel contenant des bouchons, des hameçons et de très nombreux leurres de dernière génération a été saisi.

Après audition des contrevenants et avec leur accord, le parquet de BAR-LE-DUC a décidé d'attribuer la totalité de ce matériel à la Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique qui le mettra à disposition de son Atelier Pêche Nature. Ainsi les apprentis pêcheurs meusiens pourront l'utiliser dans le respect de la loi à l'occasion des animations fédérales.

La remise officielle des matériels saisis s'est déroulée le mercredi 30 mars 2022 au siège de la Fédération à Nixéville en présence des personnels du PSIG, de l'Office Français de la Biodiversité, de la commission juridique fédérale et de son

Pour rappel, la réglementation prévoit la saisie systématique des instruments de pêche prohibés pour la pêche en eau douce. Concernant les instruments de pêche, non prohibés mais utilisés en infraction aux dispositions de la police de la Pêche, ils peuvent être saisis par les Gardes Pêche Particuliers ou toutes autorités assermentées au titre de la police de

Une ouverture pleine de réussite!

Le 30 avril, c'était l'ouverture de la pêche au brochet. Toutes les « 2ème catégorie » meusiennes ont retrouvé leurs pêcheurs aux vifs ou aux leurres qui ont tenté de faire mordre maître Esox. En voici quelques beaux spécimens originaires du lac de Madine...





01/05/22 Brochet de 122 cm par Gildas

04/05/22 Brochet de 125 cm par Thomas Pour rappel, la pêche du sandre n'ouvrira que le 28 mai, d'ici là, tout sandre capturé doit être remis à l'eau vivant!



Découvrez la pêche!

Tous les mardis du 12 juillet au 2 août et le 23 août, venez vous initier à la pratique de la pêche sur les rives du lac de Madine. Renseignement sur peche55.fr



Votre Fédération recherche un(e) service civique

Sensibiliser et éduquer à la protection des milieux aquatiques et au loisir Pêche vous intéresse, lancez-vous, cliquez!